45e Année - N° 3330 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 26 Août 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

LETTRE DE PARIS.

Pleins pouvoirs

Les «pleins pouvoirs» sont, depuis quelques semaines, à l'ordre du jour. Il a suffi, avant la séparation des Chambres, que l'idée en fût lancée par quelques journaux pour qu'une partie de la majorité gouvernementale de l'extrême-gauche s'émut et allât chercher auprès du Président du Conseil lui-même des apaisements qu'il ne fit d'ailleurs aucune difficulté à donner à ses interlocuteurs.

A vrai dire, le Gouvernement a bien songé à réclamer ces pleins pouvoirs, que des voix autorisées, au Sénat, le pressaient de demander aux Chambres pour réaliser, dans des conditions de rapidité et de sûreté plus grandes que par les méthodes parlementaires normales, le redressement financier définitif.

Mais, avant de s'engager dans cette voie, qui pouvait être une impasse, M. Daladier, dont la prudence est grande, procéda d'abord à une reconnaissance du terrain et fit déposer, à titre expérimental pourrait-on dire, deux projets de loi tendant à accorder au Gouvernement les« pleins pouvoirs » en matière douanière.

L'un de ces projets donnait au Gouvernement le droit de modifier les droits de douane par décret en cas de suppression ou de réduction des contingentements en vigueur ; l'autre était destiné à permettre de relever les droits à l'importation en cas de dumping, de chute de monnaies, etc.. En fait, la portée de ces projets était considérable, puisqu'elle eût permis d'appliquer la procédure dite du « cadenas » non plus seulement aux denrées comme actuellement, mais à toutes les positions de notre tarif douanier.

Les Commissions parlementaires ne s'y sont pas trompés et ont vu là le premier acte d'une politique tendant à dessaisir partiellement le Parlement de ses prérogatives. La conjonction des efforts de M. Mandel et des socialistes, inspirés d'ailleurs par des soucis différents, a empêché ces projets douaniers d'aboutir, et la question des pleins pouvoirs demeure aujourd'hui entière.

Ces pouvoirs exceptionnels, le Gouvernement Daladier les réclamera-t-il à la rentrée d'octobre ?

A moins que la situation financière ne s'aggrave, — ce qui n'apparaît pas actuellement — *Il est très probable que M. Daladier ne les demandera pas.* Il connaît mieux que quiconque, en effet, les risques que comporterait une telle entreprise. Contre les pleins pouvoirs il bloquerait les votes des socialistes, qui craignent l'suage qu'on en pourrait faire contre les fonctionnaires, les pensionnés et les combattants, et ceux de la Droite et du Centre droit qui misent sur l'Union Nationale dont comme en 1926, la situation de la trésorerie pourrait, au jour donné imposer le retour. Enfin, l'attitude personnelle de M. Herriot, qui en 1926, fit refuser les pouvoirs exceptionnels au Président Caillaux, constitue, elle aussi, un élément susceptible d'inciter le Gouvernement à la prudence.

Il ne faudrait d'ailleurs pas se faire trop d'illusions sur l'intérêt des « pleins pouvoirs » et leur efficacité.

Ou bien les mesures qu'ils doivent permettre de prendre ne soulèvent pas d'immenses difficultés, et alors, ils sont inutiles, car la procédure parlementaire d'urgence — déjà utilisée à plusieurs reprises et, notamment, pour les conversions de septembre 1932 — suffit à assurer le vote en deux jours des projets gouvernementaux. Ou bien, au contraire, ces mesures soulèvent une forte opposition parlementaire et, dans ce cas, celle-ci se traduirait, selon toutes probabilités, par un vote de défiance au lendemain des décrets, et il faudrait bien, après crise ministérielle, les rapporter.

Il n'est pas, au fond, indispensable d'agir par décrets pour assurer le redressement financier, qui est essentiellement affaire d'*autorité gouvernementale.* Un Gouvernement ayant de l'autorité sur les Chambres n'a pas besoin des pleins pouvoirs. S'il manque d'autorité, on aura beau lui octroyer des pouvoirs exceptionnels, il n'osera pas s'en servir.

M. Daladier, dont le crédit sur les Chambres et sur l'opinion s'est fortement accru depuis quelques mois, va préparer pendant les vacances et déposer à la rentrée un projet sérieux et raisonnable de redressement budgétaire et économique. Il posera la question de confiance, s'il y a lieu, sur les dispositions essentielles de ses projets. Ceux-ci pourront être discutés rapidement, grâce à la procédure exceptionnelle d'urgence, qui prévoit de très courts délais pour rapporter les projets ainsi qu'une stricte limitation du nombre des orateurs pouvant prendre la parole à la tribune.

En présentant ainsi un projet spécial, M. Daladier manifeste son intention formelle d'aboutir promptement. S'il avait, en effet, incorporé au budget de 1934 les mesures de redressement annoncées, celles-ci eussent fait l'objet, inévitablement, comme le budget lui-même, de laborieuses et pénibles discussions susceptibles, par ailleurs, d'entretenir dans le pays une agitation et un malaise peu propices au redressement à réaliser. Au contraire, discuté à part et dans les conditions de rapidité désirables, ce projet, s'il est voté, créera dans le pays un élan psychologique favorable au raffermissement financier et, en même temps au maintien du bon ordre public.

Nul doute que M. Edouard Daladier, à qui l'on s'accorde à prêter de l'autorité, n'en montre en la circonstance, sans avoir besoin de recevoir des Chambres un « blanc-seing » inutile et hasardeux.

VERITAS.

Le congrès départemental de la Mutualité à Sainte Tulle

Cet important congrès se tiendra cette année-ci à Sainte-Tulle, le 10 septembre prochain.

Bien que Sainte-Tulle soit située à l'extrême sud du département l'Union départementale des sociétés de secours mutuels a été unanimes à porter son choix sur cette commune pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que Sainte-Tulle a acquis la réputation d'une cité largement ouverte à toutes les voies de progrès social et ensuite en moins de dix huit mois un essor et un développement dignes d'être cités en exemple.

C'est donc bien sous le signe de ce magnifique idéal mutualiste fait de progrès social dans le développement des nobles sentiments de solidarité et de fraternité humaines qu'auront lieu à Sainte-Tulle les travaux du congrès départemental de la Mutualité. Nous pourrions dire du Congrès Régional tellement seront importantes et nombreuses les délégations d'orateurs et de mutualistes qui viendront des départements voisins.

Nombreuses également seront les délégations des sociétés bas-alpines qui se donneront rendez-vous à Ste-Tulle le 10 septembre afin d'affirmer et de préciser toujours davantage leur action commune, vers la réalisation de leur commun idéal.

Eloigner toujours davantage la souffrance et la misère du foyer du travailleur, telle est la généreuse, la sublime mission de la Mutualité. Telle est la noble tâche à laquelle se consacrent bénévolement tous les admirables administrateurs des sociétés Mutualistes, généreux pionniers d'une cause belle entre toutes.

Il est juste que ceux la se trouvent quelquefois à l'honneur, quand ils sont si souvent à la peine.

Sainte-Tulle, la cité légitimement fière d'une réputation hautement méritée, saura, nous n'en doutons pas, réserver aux congressistes de la mutualité un accueil tout à fait cordial.

Nous publierons incessament l'ordre du jour des questions qui seront traitées au congrès, le menu du banquet et le programme des réjouissances populaires qui auront lieu à cette occasion.

LETTRE OUVERTE

à mon bon ami

Titin BRISEMOTTE

Sisteron, le 22 août 1933.

Copie de mon T. S. F. à Titin. (Traduit en clair).

(Attaque). Tac, tac, tic, tic..... (réponse). tic, tic, té-toc.. ..

Dis donc t'es pas poli, bonjour, mon vieux Titin, n'as-tu pas encore assez du Thibet et du Gaurisenkar, n'aspires-tu pas à descendre ? Au fond tu as raison, tu es au frais, ici la chaleur nous transforme en gargoulette, tu vois des pays étranges et tu n'as pas les oreilles rabattues de tous les bruits malveillants ou fâcheux qui courent les rues et nous remplissent de mauvaise humeur ou d'inquiètude.

Inquiétude le jour, parce que les craintes sur l'avenir de paix intérieure et extérieure sont grandes, malgré tous les palabres nationaux et internationaux ; manque de quiétude la nuit, car même à Sisteron les bruits infernaux qui courent la rue nous empêchent de dormir. Tard le soir, tôt le matin, les rues de Provence, Droite et Saunerie, sont transformées en autostrade et les arrêtés municipaux, ici comme ailleurs, ne sont pas respectés. Tout le monde s'en f..... iche.

Où est-il le temps heureux où la terre battue de nos rues ne retentissait que du choc bref et net des fers de nos ânes bâtés transportant, matinalement, en quelques champs qui semblaient lointains autrefois, le contenu de quelques barriques à l'odeur sans équivoque. Grand Jean des Figues : « mounte siès » ? Est-ce à dire qu'il faut regretter tout le progrès accompli, mon brave Titin ? Non, mais, il faut regretter la sage tranquilité de ces temps révolus. Emé très soù aviès euno bello saucisso ! On ne faisait pas du 150 à l'heure, mais on ne craignait pas de voir surgir subitement, sans déclaration de guerre, une escadrille d'avions qui, en quelques minutes, pourrait exterminer une population. Le progrès, Titin, est une arbre aux fruits merveilleux, mais doubles. Alors que les uns vivifient, les autres empoisonnent, tuent l'humanité périssable, avec plus de certitude que la peste et le choléra. Le progrès a vaincu maintes maladies mortelles, mais il a inventé, en même temps, les mitrailleuses et les gaz empoisonnés.

Comme tous les peuples heureux qui ont parfois une très longue histoire, mais sans avoir beaucoup d'histoires, Sisteron, longtemps figé dans le passé, suit maintenant à pas plus pressés, la marche ascendante du progrès, comme toutes les villes en marche, elle lui paie sa rançon par les bruits excessifs et les vitesses folles et souvent meurtrières. Mais les rues sont aujourd'hui très propres, bien éclairées. La canalisation apporte, dans tous les quartiers, commodité, hygiène, fraîcheur, les beaux côtés du progrès. Les égouts ont enfin supprimé les barriques odorantes et le torpilleur idem.

Ah ! Titin, le progrès, côté face est une belle chose, il rencontre bien encore quelques réfractaires, à cause du côté pile, mais ils sont peu nombreux.

A ce propos, j'ai entendu murmurer quelque chose, qui serait pour toi, une bonne nouvelle peut-être, su's-je indiscret en te le rapportant, mais tant pis, si j'ai un démenti, je m'expose pour te faire plaisir, voici : Il paraîtrait que la Cie concessionnaire de l'électricité, n'ayant pu vaincre l'obstination des habitants du Gand, de la Burlière et surtout des Plantiers à ne pas vouloir se laisser électrifier, elle aurait décidé pour récupérer ce manque involontaire d'extension de son réseau, d'établir une ligne qui, après avoir éclairé à profusion, Sarabosc, les Coudoulets, la Chaumiane, s'élèverait jusqu'à ton domaine de Garches, ce qui te permettrait de remiser ton calen au musée provençal. Là, la Compagnie, pour embêter les Gandins, les Burlièrens et les.... Plantureux établirait sur la pointe du museau de Garches, un phare élevé, aux puissants projecteurs, lesquels, du coucher au lever du jour, inonderaient de flots de lumière, ces obscurantistes impénitents, qui continuent à vouloir s'éclairer à la chandelle.

Ce phare en cas de guerre avec l'Italie ou.... Laragne, pourrait servir à dépister les avions mussoliniens ou larachnéens. Ce projet sera paraît-il, entrepris avant l'hiver. Ce sera encore du progrès bienfaisant. Bénie soit cette Compagnie de lumière qui veut faire le bonheur des humains malgré eux.

Tout ceci, Titin, c'est un secret, ne le repète pas.

Sisteron s'embellit sans cesse et malgré que les autorités centrales fassent tout pour la diminuer, elle survivra et grandira avec sa renommée. Son paysage, son bon air, ses eaux si fraîches, sa citadelle et son théâtre la font connaitre chaque jour davantage.

Figure toi, mon cher Titin, que, me trouvant Lundi, dans la Citadelle entre cinq et six, alors que le calme le plus complet régnait sur la nature assoupie au Soleil déclinant, deux grands cris traversèrent l'espace : Hernani ! Hernani !... Je crus avoir rêvé, mais le gardien de la Citadelle, qui passait, voyant mon anxiété me dit : « Mon bon Monsieur, c'est comme celà tous les soirs depuis le 13 août, je crois que ma bonne vieille Citadelle, si tranquille autrefois est hantée à présent, parfois, la nuit, le même cri se renouvelle et nous réveille en « cerceaux » ma femme et moi, nous pensons alors que ce sont les âmes de Hernani-Lambert et de Dona Sol-Robiane qu'on a laissés morts sur la scène, ce soir-là, ils réclament sans doute, la sépulture des chrétiens ».

Moi, dont le devoir est de savoir, même lorsque je ne sais rien, je répondis, sans hésiter, au brave gardien : Mon cher ami, tranquillisez-vous, Hernani et Dona Sol sont certainement en paradis, malgré leur mort tragique, ils avaient de trop beaux sentiments, pour que le seigneur Dieu les ait laissés errer chez Belzebuth. Quant à Lambert et Robiane ils reviendront l'an prochain et ils ne mourront jamais tout au moins dans l'esprit et le cœur des Sisteronnais.

Les cris que vous entendez, sont certainement ceux que l'écho impressionnable poussera nostalgiquement jusqu'à l'an prochain, où Albert Lambert et Fanny Robiane revenus, l'Echo sera impressionné par des cris plus impressionnants encore. Ah ! ces comédiens ! Quelle puissance d'évocation !

Le bon gardien rassuré, mais pas tout à fait convaincu, m'a regardé avec un sourire de coin et s'en est allé en murmurant dans une langue étrangère : « Se non e vero, e bene trovato ! ».

Mon cher Titin, je dois t'informer que notre ami Lieutier a ouvert dans *Sisteron-Journal,* une Tribune Libre destinée à recevoir les plans et projets de tous ceux que le problème de la circulation, de plus en plus intensive, des autos dans Sisteron, peut intéresser. Bien que les avis verbaux soient nombreux et divers, aucun projet n'est encore parvenu jusqu'à la rédaction du journal, que je sache. Je t'informe du fait, pensant que ta vive imagination et ton amour du pays natal t'inspireront, peut-être, un projet génial, qui mettra tout le monde d'accord.

J'attends avec impatience ta communication. Je suis sûr que ton isolement loin du bruit et des suggestions diverses et contradictoires, te permettra de pondre un projet un peu là.

Je tiens, par la même occasion, à t'aviser d'une chose, c'est que M. le maire de Sisteron va, comme l'a fait celui de Marseille, prendre un

© VILLE DE SISTERON

arrêté contre les bruits qui empoisonnent les nuits des ségusteronnais.

Je te recommande donc, de faire bien attention, parce que étant donné la présence de ton appareil transmetteur, tous les appareils reproducteurs de Sisteron, y compris celui du restaurateur bien connu de la rue Paul Arène, juste en face chez moi, nous apprennent tous les soirs vers onze heures, par un claquement infernal que tu es en train de clore tes paupières. Endors toi plus discrètement, cher Titin, car M. le Maire a l'intention bien arrêtée de faire respecter son arrêté.

Bonne nuit, Titin, prends garde aux procès-verbaux.

L. SIGNORET.

ECHOS

Les " économes " partent en vacances

Le zèle du comité supérieur des économies n'a pas résisté à la canicule. Et, bien qu'il passe pour infatigable, c'est Labeyrie lui-même qui, au début du mois, a proposé au comité de se mettre en vacances pour trois semaines.

Depuis avril dernier, l'ami de Caillaux explore la jungle des indemnités. Il s'est assez vite rendu compte qu'il lui serait impossible de pousser ses investigations jusqu'au bout s'il n'obtenait préalablement le concours des syndicats de fonctionnaires. Il l'avoue aujourd'hui, dans ses moments de sincérité, reconnaissant que, sans les indications de Charles Laurent, de Mérat et de Courrière, c'est-à-dire des dirigeants des « syndicats illégaux », ses efforts n'auraient donné que de minces résultats.

On n'atteindra pas au milliard d'économies que Charles Laurent, en une heure d'exaltation, promettait au ministre, mais la Commission découvrira tout de même, dans l'ensemble, quelque 500 millions de crédits à supprimer.

Quand elle reprendra ses séances, elle s'occupera des indemnités de résidence.

Un gros morceau....

— Si vous touchez à ces crédits, déclarent les syndicalistes, nous rompons toutes relations avec vous!

Et Charles Laurent, fin psychologue, affirme que le terrible Labeyrie s'inclinera sans combat.

* * *

Les parlementaires aux eaux

Vichy conserve sa clientèle de parlementaires. Des vedettes passent, d'autres arrivent, le total reste constant.

A l'Hôtel du Parc, l'appartement de Daladier est occupé par Gaston Gérard. Le Dijonnais, bien moins nerveux qu'au temps de sa splendeur, ne s'anime guère que pour défendre sa gestion de sous-secrétaire d'Etat au Tourisme.

Louis Rollin est au Carlton. Fiancette reste fidèle à la pension de famille où il descend depuis trente ans. Camille Ferrand — qui, en qualité de membre de la commission des Affaires Etrangères, fera partie de la délégation qui se rendra à Rome le mois prochain — déclare qu'il a voulu avant de se heurter à Mussolini, mettre son foie et sa vésicule biliaire en parfait état.

Daniélou est arrivé au début de la semaine. Le domaine de Vichy étant sous la surveillance de la Santé publique, le commissaire de la République — qui n'est autre que Jérôme Borel, directeur du cabinet au ministère de la Santé Publique — s'est mis immédiatement à la disposition de Daniélou et l'a entretenu des projets de la compagnie fermière.

— Ils sont vastes, a dit Jérome Borel au ministre. Ici, le budget, c'est la « vache à lait ». Le pont sur l'Allier, récemment élargi, a coûté dix millions à l'Etat. L'établissement de 2e classe, inauguré en mai dernier, en a coûté une vingtaine. Et c'est à l'Etat qu'on songe pour financer la construction d'un nouvel Hôtel des Postes, le nouveau barrage sur l'Allier, la canalisation de la source du Dôme, etc.. etc..

Et qu'en pense l'économe Lamoureux? a objecté Daniélou.

Jérome Borel a souri malicieusement, sans répondre. Lamoureux n'est-il pas député de Vichy?

(D'Artagnan).

GAZETTE RIMEE

Evidemment !

Hitler décrète un beau matin
Que stériliser les crétins
Sera, pour la race, très bon.
Chez nous il se peut (tout arrive)
Que cette ablation se prescrive
Et devant cette perspective
On s'inquiète au Palais-Bourbon.

* * *

Hyménée !

Une bourgeoise de Cuba
Qu'on assure des plus jolies
Par le Prince des Asturies
Fut choisie. On la prohiba.
Ne dénigrons pas trop, pourtant
Cet embarquement pour Cythère
Car il ne faut faire aux « Infants »
Nulle peine même légère.
Et, d'ailleurs, le couple s'adore
Son amour est immense et fol
On dit même qu'il doit encore
Grandir car il est Espagnol !

* * *

Marine !

A tout baigneur on la voit faire
(Vieille habitude de pantière)
Les yeux doux, dans les flots amers.
Lui, les nageoires sur le sable
Au soleil présentant le râble
S'efforce à bronzer son dos vert.

* * *

Dans les astres !

Ce Monsieur ne se livre pas
A des aquatiques ébats.
Ni dans le sable ne se vautre
A l'ombre, assis dans un fauteuil
Il se rince seulement l'œil.
Son regard va de.... « lune » à l'autre
Puis quand, spectacle sans pareil,
Dans la mer s'éteint le soleil,
Le bonhomme reste insensible.
D'ailleurs l'incendiant trépas
De Phébus, il ne le voit pas....
C'est Phébé qui lui sert de cible.

André TERRAT.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Société de Chasse S.-H. H.-D. — La réunion de cette société annoncée pour le 23 août a eu lieu à 21 heures dans une salle de la mairie. Aussitôt la séance ouverte une vive controverse s'engage entre les divers membres présents sur la question irritante du furet. Le Président remet les choses au point en déclarant que la société n'avait jamais autorisé l'emploi du furet et qu'elle ne pouvait le faire sans modifier ses status. Il y a eu une fausse interprétation par suite de la rédaction défectueuse d'un article paru dans la presse sur cet objet.

Ce que l'on voulait dire c'est que la société ne pouvant interdire l'emploi du furet que sur les terrains de chasse qui lui sont concédés, l'emploi du furet restait autorisé partout ailleurs tant que les pouvoirs publics n'en auront pas décidé autrement.

Cet incident clos, de vives protestations s'élèvent contre la différence de traitement, dans la question du furet, entre les deux départements des Hautes et Basses-Alpes.

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté permanent sur la chasse de 1912 modifié en 1913, interdit l'emploi du furet, le lapin étant considéré comme gibier et non comme nuisible, tandis que dans les Basses-Alpes, le lapin est déclaré nuisible et l'emploi du furet est autorisé. Le Président fait connaitre que des nombreuses démarches ont été faites auprès des pouvoirs et des parlementaires, que le Conseil Général a émis un vœux demandant l'interdiction du furet mais, que tous ces efforts sont restés vains. Et celà, parait-il, parce que l'administration des Eaux et Forêts, considère le lapin comme un rongeur beaucoup plus dangereux que l'incendie.

La société de chasse ne peut que souhaiter une fois de plus, que les pouvoirs publics finissent par comprendre le bien fondé de ce que demandent les sociétés de chasse, avec tous les chasseurs hônnetes car, si tous les fureteurs ne sont pas précisément des braconniers, tous les braconniers sont des fureteurs, en effet avec ce carnassier pas besoin de fusil ni de chien.

Plusieurs membres font remarquer que le gibier devient de plus en plus rares dans les séries domaniales et les critiques les plus vives sont formulées ; on se demande en effet, pourquoi l'administration des Eaux et Forêts, lorsqu'elle louait ces séries aux sociétés de chasse exigeait (cahier des charges) que celles-ci, ne puissent y chasser que deux jours par semaine avec un nombre de fusils ne dépassant pas dix, obligation de destruction de nuisibles et repeuplement ; tandis qu'avec le système des licences, plus de limitations, plus de destruction de nuisibles, plus de repeuplement. Les obligations imposées aux sociétés de chasses étaient-elles des chinoiseries ou étaient-elles utiles? Si elles étaient utiles, pourquoi ne pas continuer?

Le Président déclare que toutes les sociétés (sauf Barcelonnette) et la Fédération ont vivement protesté contre cet état de choses mais que les pouvoirs publics ont passé outre.

La société de chasse de Sisteron, maintien toutes les protestations précédemment formulées ainsi que tous les vœux émis et décide de rester sur ses positions en attendant des jours meilleurs.

La Toilette de la Ville. — C'est toujours avec plaisir que nous constatons les améliorations apportées dans la bonne tenue de la ville et nous n'aurions garde de les laisser ignorer à nos compatriotes du dehors afin qu'ils puissent dire que leur « pays natal » se modernise avec le progrès, mais, (il y a un mais) il y a un coin qui jusqu'ici a été laissé de coté et qui mériterait d'être entretenu avec soin d'abord parce qu'il est situé à l'entrée de la ville et en suite parce qu'il est le lieu de repos des vieillards et des enfants. Nous voulons parler du cours Paul Arène.

Il fut un temps ou ce petit square était gazonné et d'un aspect moins triste qu'il n'est aujourd'hui ; les platanes ombragés y entretenaient une douce fraicheur et les bancs qui l'ornent étaient quotidiennement occupés par les promeneurs qui goûtaient en cet endroit les délices du « farniente ». Aujourd'hui, ce Cours sert de refuge aux troupeaux transhumants ; les jours de foire et de marché, des chevaux et des voitures y stationnent, il est donc mis à nu et les pierres, petites et grosses que l'on voit, le déparent et lui donnent un air d'abandon de bien triste aspect.

Ce cours, situé à côté du nouveau stade qui, nous dit-on, va se terminer bientôt, serait, pour la ville, d'une présentation flatteuse et agréable s'il était gazonné et arrosé.

Mis en état de propreté, les touristes, les enfants et les personnes soucieuses d'éviter les accidents et la grosse poussière soulevée par le charroi intense de l'avenue de la gare, y seraient à l'abri et pourraient s'y reposer en toute tranquilité. On pourrait au besoin, si notre municipalité voulait bien faire les choses y installer un jet d'eau et une corbeille de fleurs autour. Mais, nous ne sommes point exigeant et nous ne demandons pas tant, le public voudrait simplement que ce petit square sur lequel se dresse le buste de notre écrivain local Paul Arène, soit plus agréable et mieux accessible aux promeneurs.

Nous savons qu'en exprimer ici le souhait est superflu et que le dèsir de la municipalité est de donner satisfaction au public. Nous demandons simplement que ce désir se réalise bientôt.

Canal de Ventavon. — Une affiche apposée sur les murs de la ville, signée Abel et Paret, conseillers généraux des Hautes et Basses-Alpes, invite d'une manière pressante tous les coarrosants et toutes les personnes qui s'intéressent à la construction du Canal de Ventavon, à assister à la grande réunion qui aura lieu le dimanche 3 septembre prochain au Poët, à 15 heures, à laquelle assisteront les représentants du parlement des deux départements.

La Température. — Succédant à une longue série de fortes journées de chaleur qui firent monter le thermomètre jusqu'à 36 degrés à l'ombre, la température s'est mise au mistral et un peu à la fraicheur, ce qui nous permet de mieux dormir la nuit.

Ces variations atmosphériques sont certes pas des signes précurseurs d'un hiver prématuré, non, car il fera encore des journées de beau soleil qui permettront aux raisins d'arriver à bonne maturité. Mais néanmoins quelques gouttes de pluie auraient mieux fait notre affaire.

Avis aux Contribuables. — Le controleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables à la mairie, mardi 29 août de 9 heures à midi.

La Chasse. —

Allons Chasseur
Vite en campagne
Du cor, n'entends tu pas le son
Ton-Ton, Tontaine, Ton-Ton.

C'est demain qu'à lieu l'ouverture de la chasse ; c'est demain que nos nemrods bottés, sanglés et armés jusqu'aux dents partiront en guerre contre la gent à poil et à plume.

Des coups de fusil seront tirés, il y aura des victimes surement parmi le gibier, mais il y aura aussi parmi les chasseurs des bredouilles qui ayant manqué la pièce visée accuseront leur fusil d'avoir « raté » au moment psychologique ou le chien d'avoir mal pris le « vent ». Et le soir en famille, dans les cafés les exploits cynégétiques seront racontés avec beaucoup de détails comme savent si bien les raconter les chasseurs de pics-verts dans *Maurin des Maures*.

A tous, nous souhaitons une bonne journée et une bonne chasse.

* * *

Nous croyons être agréables aux chasseurs en leur rappelant que l'arrêté préfectoral du 1er août 1925, et conformément aux articles 23 et 24 de la loi du 10 mai 1848, il est expressément défendu de chasser sur les terrains dont les récoltes n'ont pas été enlevées, notamment les vignes et le jardinage, sous peine de procès-verbal.

OR MONNAIES et ARGENT

Dernière reprise :
Jeudi 31 août.
SISTERON, Hôtel de la Poste,
de 9 h. 1/2 à 4 h.

Nos Sportifs. — Sous les auspices de notre confrère régional *Marseille-Matin,* la Corse va voir se dérouler dans ses murs le IXe Tour Cycliste auquel prendront part de nombreux coureurs provençaux et de l'Ile de Beauté. Les concurrents engagés dans cette randonnée sont sélectionnés des sociétés sportives de la Provence et tous comptent à leur actif des victoires ou des succès sportifs. Parmi eux, nous soulignons la présence de notre compatriote Paul Petit qui ira dans ce tournoi cycliste défendre les couleurs des Basses-Alpes.

La course sera fortement disputée d'une part les provençaux qui voudront avoir pour eux un succès triomphal et d'autre part les champions de la Corse qui espèrent compter parmi eux le vainqueur de la course.

La victoire sera donc chèrement acquise. Nous formons des vœux pour le succès de Paul Petit, qui saura, nous en sommes certains, défendre avec énergie, la bonne renommée des sociétés sportives basalpines, en se classant parmi les bons premiers.

Prêts Pour tous usages à tous Commerçants agriculteurs particuliers acquéreurs fonds de commence. LEROY, 3 rue Bleue, Paris (9e).

Foire. — Après demain lundi aura lieu à Sisteron, la foire dite de Saint-Barthélemy qui est d'ordinaire la plus belle de l'année.

VARIETES-CINEMA

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer aux amis des Variétés amateurs de beaux spectacles. C'est Jeudi 31 août qu'aura lieu la réouverture de la belle salle des Variétés avec au programme

L'HOTEL DES ETUDIANTS

film de toute beauté, chantant et parlant.

Depuis sa fermeture, la direction a employé ce temps de repos à aménager sa salle, à la rénover, à l'agencer au point de vue matériel, puisque aujourd'hui de fauteuils neufs et confortables sont mis à la disposition du public et remplacent avantageusement les anciens. C'est une amélioration apréciable dont le public saura goûter le charme lorsque confortablement assis il suivra à son aise les merveilleux films qui défileront sur l'écran.

Rien n'est changé aux prix des places ni aux jours de spectacles qui restent comme précédemment.

Avis de Chasse

La chasse est interdite dans les propriétés de M. VEZIAN, sises aux Quartiers du Baumas et de St-Puy, sous peine de procès-verbal.

M. LIEUTIER Constant, de Soleillhet, informe les chasseurs que la chasse est formellement interdite dans ses propriétés.

A VENDRE

20 FURETS ou FURETTES, jeunes et adultes.
2 très jolies COURRANTES, de 15 mois.
2 JEUNES COURRANTS, 6 mois, toute beauté.
2 CHIENS, au sevrage.

Voir ou écrire : DUSSERRE
VILLA LOUISE —o— SISTERON
Téléphone 22.

Etat-Civil

du 18 au 25 août.

NAISSANCES

Cécile Henriette Truphème, place de la mairie. — Jacques Emile Clément Bonnet, rue mercerie. — Jeanne Angèle Yvette Roland, rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Charles Auguste Paul Suard, docteur en Médecine à Gap et Anna Ida Reynaud, sans profession, à Sisteron. — Albert Jean Devarenne, électricien à Colligis-Crandelain (Aisne) et Eugénie Louise Augusta Brouchon, institutrice à Sisteron.

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Emilien Léon Joseph Garcin, 67 ans, hôpital.

NOYERS

FETE PATRONALE
des 2, 3, 4 et 5 Septembre

Samedi 2. — A 20 h. — Retraite aux Flambeaux.

Dimanche 3. — A 6 h. — Réveil en fanfare. A 16 h. Grand Bal public. A 20 h. Brillant feu d'artifice, tiré par la maison Pons, de Sisteron. A 21 h. Bal et Fêtes de nuit.

Lundi 4. — Jeux divers. Bal champêtre.

Mardi 5. — Grand Concours de Boules. 1er Prix : 200 francs et la moitié des mises. 2me prix : 100 francs et l'autre moitié des mises. Les mises seront de 10 francs par équipe de 3 joueurs. Se faire inscrire à la mairie avant 10 heures. Lancement du but 10 h. 30. Deuxième Concours de Boules, prix 100 frs. et les mises fixées à 3 francs par joueur. Lancement du but 14 h. 30. Concours de Quadrette. Prix 30 frs. et les mises fixées à 1 franc par joueur. Se faire inscrire à la mairie à 15 heures.

Le meilleur acceuil est réservé aux visiteurs. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire : Blanc Marcel.

© VILLE DE SISTERON

GRAND CHOIX DE

VÉLOMOTEURS

avec et sans changement de vitesses

à partir de **999 frs.**

Vélos à 195 frs.

garantis.

CHEZ:

Paul ALBERT

AVENUE DE LA GARE — SISTERON

Réparations et tous Accessoires
— pour —
AUTOS & MOTOS

Mme HONORE

COUTURIÈRE

21, *Place du Marché — SISTERON*

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle ajoute à son commerce de

Couture et Nouveautés

un rayon de

CONFECTIONS

EN TOUS GENRES POUR DAMES

Ces articles exclusivement confectionnés par elle-même seront livrés à des prix défiant toute concurrence.

Panification Viennoise

Gustave TARRIUS

Ancienne Boulangerie Garcin

35, RUE DROITE — SISTERON

informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle trouvera à son magasin la POGNE SISTERONNAISE créée par la maison à 10 francs le kilo ainsi que toute sa fabrication au beurre pur d'Isigny, son LONGUET DE REGIME à 14 francs le kilo ainsi que son GRESSIN fabriqué par la maison à 12 francs le k.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

A vendre JOLI JARDIN avec cabanon,

(pré et arbres fruitiers) situé à 300 mètres de la ville, au quartier des Marres. S'adresser à M. ROMAN Théophile, rue Deleuze, Sisteron.

Avis utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement, la toux opiniâtre qui persiste après une bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la poudre Louis Legras, ce remède incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison définitive survient rapidement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Photographie d'Art

Maison REYBAUD

J. BROUX, successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2m étage Sisteron.

A VENDRE

MAISON

en bon état, située au centre de la ville. S'adresser à Me BUES, Notaire à Sisteron.

Etude de Me G. BUES,
Notaire à SISTERON.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte aux minutes de Me G. BUES, Notaire à SISTERON, du dix août mil neuf cent trente trois enrégistré au bureau de cette ville le même jour, folio 13, numéro 75, Madame Zoé DONNET, dite « BRUNET », divorcée en premières noces non remariée de Monsieur Joseph CHAIX, limonadière, demeurant à SISTERON, a vendu à Monsieur Séraphin Antoine ROUX, ancien épicier, demeurant au même lieu:

Le fonds de commerce de

CAFÉ

connu sous le nom de

CAFÉ DE L'HORLOGE

qu'elle exploitait à SISTERON, Place de l'Horloge, dans un immeuble appartenant à Monsieur LAGARDE.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, où les parties ont fait élection de domicile.

Insertion au *Bulletin Officiel* du 19 Août mil neuf cent trente trois.

BUES, Notaire.

Etude de Me G. BUES,
Notaire à SISTERON.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Me G. BUES, Notaire à SISTERON, le huit août mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de la même ville, le lendemain, folio 11, numéro 67, Monsieur Séraphin Antoine ROUX et Madame Joséphine Louise NEVIERE, son épouse, Epiciers, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Paul Eugène JANSSON, comptable demeurant au même lieu:

Le fonds de Commerce d'

EPICERIE

qu'ils exploitaient à SISTERON, rue Paul Arène, dans un immeuble appartenant à Monsieur COLOMBON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication à Sisteron, en l'Etude de Me BUES, notaire où il a été fait élection de domicile.

Insertion au *Bulletin Officiel* du 19 Août mil neuf cent trente trois.

BUES, Notaire.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

HERNIE

J... LOUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS. 44, Bd SÉBASTOPOL En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 28 août, Modern Hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, vendredi 1er sept. Hôtel des Voyageurs.
DIGNE, 2 sept. Hôtel Boyer-Mistre.

CHUTES MATRICE
et tous ORGANES,
VARICES — ORTHOPEDIE
GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions

Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours: EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires: GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE

Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptes-Courants Commerciaux

COMMERÇANTS!

INDUSTRIELS!

FAITES FAIRE VOS

IMPRIMES

TOUS LES PAPIERS — TOUS LES FORMATS

à l'IMPRIMERIE
— PAPETERIE —
LIBRAIRIE

PASCAL LIEUTIER

25, RUE DROITE —o— SISTERON

Travail soigné — Livraison rapide
—:— Consultez-nous —:—

Le Monde colonial illustré

37, rue Marbeuf — PARIS, 8e

Sommaire du numéro 120. Mois d'Août 1933.

1) La bataille pour l'Unité française par S. Reizier. — 2) Le départ de M. Lucien Saint du Maroc, 1 photo. — 3) La collaboration Franco-Britannique par M. A. Sarraut. — 4) La pacification du Maroc par Milés, 1 carte, 3 photos. — 5) Un tournant dans l'histoire d'Annam par Silbert, 1 photo. — 6) Les impressions de M. Maurice Mercier au champ des pétroles de l'Irak, une carte, deux photos. — 7) La chasse aux phoques par Monod, 4 photos. — 8) Mise en valeur agricole de la Réunion par A. Kopp, 5 photos. — 9) L'Islam a-t-il prohibé le vin? par Henri Masse, professeur à l'école des langues orientales — 10) Une fête militaire au Soudan, 1 photo. — 11) Les Romains au Hoggar, par le professeur Reygasse, 3 photos. — 12) Dans la Grande Kabylie, une église de village, 3 photos. — 13) Le Basutoland, 3 photos, par Léon Bureau. — 14) Propos du hargneux par Bacheera. — 15) A la mémoire des frères Largeau. — 16) L'entite économique France-Colonies. — 17) Le matériel roulant aux Colonies. — 18) L'achèvement du Congo Océan 2 photos, par J. P. — 20) Les livres par le Chartiste.

En vente à la Librairie Lieutier DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

Les almanachs de LISETTE, de GUIGNOL et de RUSTICA sont en vente à la Librairie Lieutier, Sisteron

---

AUTO ECOLE

GARAGE MODERNE

Brevet assuré.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 — GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h. 00
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
Mont-Dauphin	18 h. 21	Mont-Dauphin	7 h. 50
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 30
Briançon	19 h. 00	Gap	9 h. 15

Ligne n° 1 bis — GAP - EMBRUN

Gap	11 h. 45	Embrun	14 h. 30
La Bâtie-Neuve	12 h. 05	Savines	15 h. 00
Chorges	12 h. 15	Chorges	15 h. 15
Savines	12 h. 45	La Bâtie-Neuve	15 h. 25
Embrun	13 h. 00	Gap	15 h. 45

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h. 00	Marseille	7 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 10	16 h. 50	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Manosque	8 h. 20	18 h. 20	Manosque	8 h. 50	18 h. 00
Aix	9 h. 30	19 h. 20	Sisteron	10 h. 10	19 h. 10
Marseille	10 h. 00	20 h. 00	Gap	11 h. 00	20 h. 15

Bureau à Marseille: BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron: JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP - GRENOBLE

Gap	6 h. 15	16 h. 00	Grenoble	16 h. 30	8 h. 00
Saint-Bonnet	6 h. 55	16 h. 40	La Mure	17 h. 54	9 h. 24
Corps	7 h. 48	17 h. 33	Corps	18 h. 50	10 h. 20
La Mure	8 h. 35	18 h. 20	St-Bonnet	19 h. 30	11 h. 00
Grenoble	9 h. 45	19 h. 30	Gap	20 h. 00	11 h. 30

Bureau à Grenoble: 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap: CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Réductions. — MM. les Mutilés, Voyageurs de Commerce, familles nombreuses, etc.. sur présentation de leur carte.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés: **SISTERON**, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. **Aux MEES**, ouvert le Jeudi. **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

---

Location Automobile

Jean GALVEZ

Téléph 2. - SISTERON - Téléph. 2.

P.-L.-M

Combinez vos voyages en chemin de fer ou en autocar.

Vous pouvez excursionner commodément et à bon compte, en utilisant les billets d'aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar. Ces billets vous permettent d'atteindre la région: Savoie, Dauphiné, Jura, Côte d'Azur, etc.. où fonctionne le service automobile que vous désirez emprunter, de parcourir ce Service et de revenir par letrain, à votre point de départ.

Ils comportent pour le voyage en chemin de fer une réduction de 25 0/0 en 1er classe, de 20 0/0 en 2e et 3e classe, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer au moins 300 km. en chemin de fer et 200 km. en autocar.

Pour des indications plus détaillées, veuillez zous renseigner auprès des gares P. L. M. car toutes peuvent vous procurer ces billets.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

— *Correspondance Gap* —

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements **F. JOURDAN & Marcel FIASTRE**

MATHIS

Avenue de la Gare **SISTERON**

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs. cours Mirabeau.

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

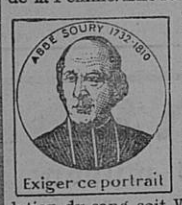

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-
Librairie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

La Plus grande France (Coloniaux)
Billets jaunes. Trois millions de lots. Prix du billet: 3 francs.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier de suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique complète merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille jour et nuit sur votre beauté.

CRÈME SIMON
bien observer le mode d'emploi

OÙ CHOISIR UNE ROBE?
MAIS DANS

FRANÇOISE
ou
les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

Le numéro mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées Paris

Chez votre Libraire
demandez

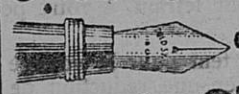

GOLD STARRY
Le Stylo qui marche
Nouveaux Modèles de fabrication française
FONCTIONNEMENT GARANTI

UNE NOUVEAUTE

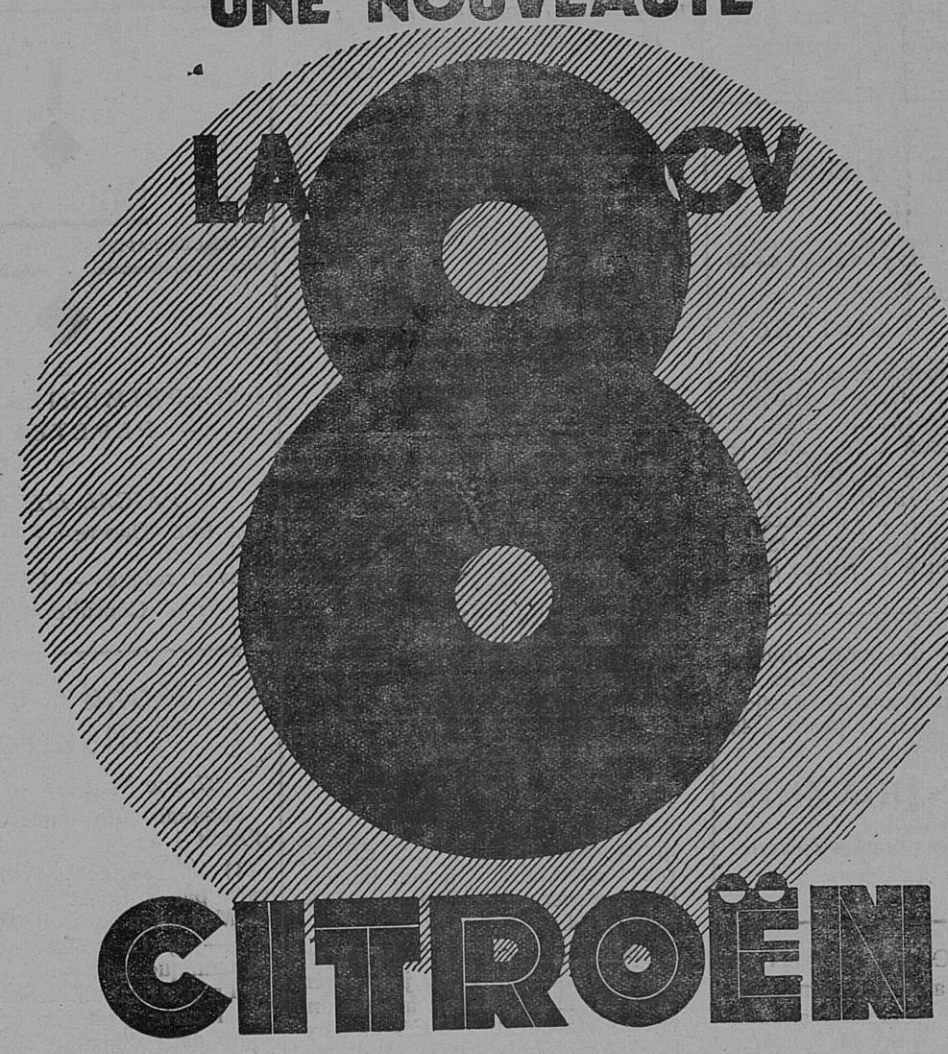

CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON
et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — *Téléphone 2,33*

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID GARAGE

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON